

# Un tournant social du quinquennat ? Pas vraiment

 alternatives-économiques.fr/un-tournant-social-quinquennat-vraiment/00087451

Guillaume Duval 17/12/2018

Ainsi donc Emmanuel Macron a-t-il finalement concédé le 10 décembre dernier un paquet de mesures représentant plus de 10 milliards d'euros de dépenses publiques supplémentaires pour essayer de mettre un terme à la révolte des « gilets jaunes ». Ces mesures ont été souvent décrites comme un « tournant social » du quinquennat, un qualificatif largement usurpé.

Tout d'abord aucune de ces mesures ne concerne directement les plus pauvres de nos concitoyens. Le RSA, que le gouvernement avait déjà refusé de revaloriser l'an dernier, ne le sera pas davantage en 2019. Le gouvernement ne revient pas non plus sur la forte baisse programmée des Aides personnalisées au logement (APL) qui va pénaliser les plus pauvres et les plus précaires, notamment chez les jeunes.

Les mesures en faveur des heures supplémentaires défiscalisées et désocialisées vont compliquer la tâche des chômeurs en dissuadant les entreprises de créer de nouveaux emplois

Quant aux chômeurs, qui sont toujours dans le viseur du pouvoir avec la réforme programmée de l'assurance chômage visant à réduire leurs indemnités, ils ne tireront eux non plus aucun profit de ce plan. Au contraire, les mesures en faveur des heures supplémentaires défiscalisées et désocialisées vont leur compliquer significativement la tâche en dissuadant les entreprises de créer de nouveaux emplois.

## Petits salaires pénalisés

Contrairement à une image d'Epinal, l'arrêt de la hausse des taxes sur les carburants profite par ailleurs surtout aux plus riches : 45 % des personnes du premier décile de revenus (les plus pauvres) n'ont pas de voiture et ne bénéficieront donc pas de cet arrêt, tandis que les ménages du dixième décile en possèdent 1,6 en moyenne, et ce sont des véhicules de plus forte cylindrée plus consommateurs de carburant. Une personne du premier décile de revenu roule en moyenne 178 km par semaine en voiture selon l'Insee, une personne du dixième décile 260 km.

Il en va de même des heures supplémentaires défiscalisées et désocialisées, qui seront bien souvent détournées et utilisées pour verser des compléments de salaire sans acquitter d'impôts ni de cotisations sociales. Plus le salaire de base est élevé plus l'avantage est important, notamment au regard de l'impôt sur le revenu : un smicard non imposable n'en tirera aucun avantage sur ce plan tandis qu'un salarié qui est dans une tranche d'imposition élevée encaissera plein pot.

### Sur le même sujet

C'est également le cas pour les éventuelles primes de fin d'années défiscalisées et désocialisées que le gouvernement incite les entreprises à verser. De plus, ces primes et ces heures supplémentaires désocialisées n'entreront plus dans le décompte des

indemnités de l'assurance chômage ou de l'assurance maladie ni dans le calcul des retraites, ce qui pénalisera surtout les petits salaires.

Les salariés du secteur public ne recevront ni prime ni augmentation de leur employeur au moment même où le gouvernement exhorte les entreprises à augmenter les salaires

Les 100 euros de plus pour le Smic ne sont pas vraiment une hausse du salaire minimum et n'auront donc là non plus aucune conséquence sur les indemnités chômage, maladie ou encore les retraites des smicards. De leur côté les salariés du secteur public, dont les revenus sont bloqués depuis quasiment dix ans maintenant et décrochent gravement par rapport à ceux du secteur privé, toucheront, selon les dernières annonces du Premier ministre, la hausse de la prime d'activité. Mais ils ne recevront ni prime exceptionnelle ni augmentation de leur employeur au moment même où le gouvernement exhorte les entreprises privées à augmenter les salaires...

Enfin en ce qui concerne les retraités, si l'annulation de la hausse de la Contribution sociale généralisée (CSG) pour certains d'entre eux corrige en effet une injustice flagrante, le gouvernement n'a pas remis en cause en revanche la mesure la plus inique prise à leur encontre : la non revalorisation en 2019 des retraites au niveau de l'inflation, un précédent qui sape les bases du contrat social entre actifs et retraités.

Plus généralement la plupart des mesures annoncées contribuent à assécher les finances de l'Etat et de la protection sociale en les privant de ressources à des niveaux significatifs. Comme ces pertes ne sont pas compensées par une hausse des prélèvements sur les revenus des plus aisés, elles se traduiront nécessairement par un recul des services publics et une baisse des prestations sociales qui impacteront au premier chef les plus démunis. On est donc très très loin d'assister véritablement à un quelconque tournant social du quinquennat.